À QUI S'ADRESSE CE MASTER ?

Ce master s'adresse à des Directeur.rice.s Généraux des Services (DGS) en exercice ou qui visent la maîtrise de leurs fonctions, à partir du statut de stagiaire de la formation continue :

- **Pour les DGS déjà en poste,** il permet de revisiter les expériences acquises et de les questionner, dans un but de professionnalisation. Le master favorisera une plus grande valorisation de leur parcours et autorisera une mobilité professionnelle accrue.
- **Pour des cadres visant la fonction de DGS,** il permet de faciliter les transitions professionnelles. Ces cadres intermédiaires ou supérieurs doivent justifier de trois ans d'expérience sur des fonctions d'encadrement dans le champ territorial.
- **Pour les primo accédants à la fonction,** comme des lauréat.e.s du concours d'attaché.e à la recherche d'un poste, il facilitera l'acquisition des connaissances spécifiques pour s'approprier la fonction et des bonnes pratiques.
  Il permettra l'élaboration d'une identité professionnelle et l'ouverture sur des réseaux et centres de ressources. Il permettra la création d'un vivier de futurs dirigeant.e.s territoriaux de services, doté.e.s de pré-requis. Ces candidat.e.s devront effectuer un stage d'au moins 600 heures
- **Pour les déchargé.e.s de fonction** mis à la disposition des CDG, il peut être une voie de remobilisation professionnelle et de ressourcement, rompant l'isolement social et dotant les lauréat.e.s d'un diplôme reconnu pour trouver plus aisément un nouveau poste.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission a lieu après examen du dossier et entretien avec le candidat.e

- Minimum 3 ans de pratique professionnelle dans le champ territorial et niveau master 1

OU

- VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels) pour les candidat.e.s détenteur.rice.s de diplômes de niveau inférieur

FINANCEMENT

- Frais de formation continue + droits d'inscription universitaire : consultez le Service Formation Continue

CONTACTS

RESPONSABLE DE LA FORMATION
Danielle CHARLES-LE BIHAN
danielle.lebihan@univ-rennes2.fr

CANDIDATURE/INSCRIPTION
UFR Sciences Sociales / Département AES
02.99.14.14.96
ingrid.vernoud@univ-rennes2.fr

REPRISE D'ÉTUDES/FINANCEMENT
Service Formation Continue
Campus La Harpe
Avenue Charles Tillon
35044 RENNES
sfc@univ-rennes2.fr
02.99.14.20.36

@SFC_UnivRennes2

CONCEPTION
SERVICE FORMATION CONTINUE - UNIVERSITÉ RENNES 2
IMPRESSION
IMPRIMERIE UNIVERSITÉ RENNES 2 - IMPRIM'VERT
FÉVRIER 2016

DOCUMENT NON CONTRACTUEL

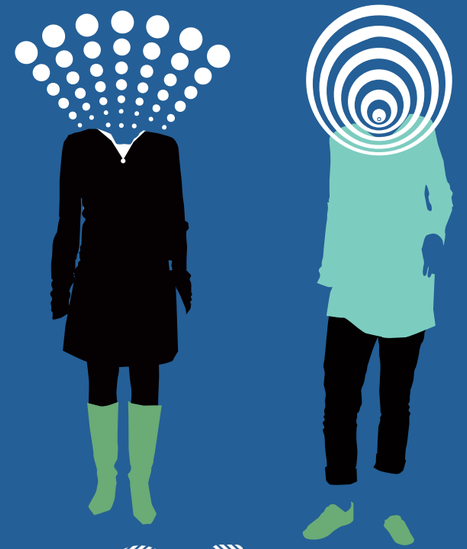

UNIVERSITÉ RENNES 2 SFC
WWW.UNIV-RENNES2.FR/SFC

UNIVERSITÉ RENNES 2

en partenariat avec

UNIVERSITÉ RENNES 2
UFR Sciences Sociales
Service Formation Continue

MASTER 2

MANAGEMENT PUBLIC

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Diplôme ouvert en formation continue et en alternance

LA FONCTION DE DGSCI EN MUTATION

Un périmètre communal et intercommunal qui se recompose (Loi NOTRe du 8 août 2015), une fonction de DGS communal ou intercommunal en pleine mutation, des responsabilités nouvelles pour les DGS et le cadres territoriaux nécessitant la prise en compte d'une professionnalisation reconnue et diplômante, une attente forte des élu.e.s à la recherche de collaborateur.rice.s confirmé.e.s…

Le MASTER 2 DGSCI offre dès lors aux DGS en poste et à ceux qui aspirent à le devenir, une préparation à ces mutations, tout en obtenant une reconnaissance institutionnelle et académique de leur compétence :

- en prenant du recul, en réinterrogeant leurs propres pratiques pour les améliorer à l'aune de l'expérience des « pairs » ;
- en s'enrichissant de la mixité du public de chaque promotion et de la diversité des collectivités représentées (communes, communauté de communes, communauté d'agglomération, syndicats…), de parcours professionnels diversifiés, d'un large partage d'expérience lié au recrutement national de la formation…

La formation est conçue en partenariat avec une forte implication du CNFPT (Délégation régionale Bretagne) et des 4 CDG de la Région Bretagne dans la formation.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation de futur.e.s Directeur.rice.s Généraux de Services Communaux et Intercommunaux de ce type de collectivités, reposent sur un bon niveau de maîtrise généraliste de la gestion des moyens de ce secteur d'activité. Il s'agit avant tout de placer ces moyens au service de la mise en œuvre efficace des projets d'action publique locale décidés par les élu.e.s.

Le master DGSCI vise donc quatre objectifs principaux :

- **encourager l'acquisition des connaissances généralistes** dans l'ensemble des domaines fonctionnels disciplinaires de son domaine d'action comme les finances, la GRH, les affaires juridiques, l'administration générale ;
- **élaborer une posture adaptée au système professionnel au sein duquel le DGS s'insère**, participer à l'élaboration d'une identité professionnelle adaptée aux évolutions des collectivités dans leur complexité ;
- **doter ce professionnel de haut niveau des techniques de gestion**, des modes de management des hommes/femmes et de pilotage de structure permettant de donner à son action une efficacité optimale ;
- **rendre intelligible l'évolution des contextes** du champ de l'action publique locale, dans sa complexité et hétérogénéité.

MASTER DGSCI

L'ORGANISATION DE LA FORMATION

L'orientation pédagogique de la formation

Le projet pédagogique s'attache à l'identité professionnelle du DGS et au pilotage des différentes politiques et bénéficie de l'apport croisé de praticien.ne.s de l'action publique et d'universitaires. Les cours, séminaires et conférences sont principalement conçus pour interroger les stagiaires sur leurs pratiques, leur donner des outils pour optimiser leur fonctionnement au quotidien (cours de praxéologie, outils d'analyse stratégiques) et élargir leur champ de réflexion bien au-delà des tâches quotidiennes.

Une formation en alternance intégrative

La formation semestrialisée se déroule sur une période de 10 mois, de septembre à juin .
Elle est organisée sous la forme de séminaires de 5 jours par mois (350 heures de formation) et permet de conjuguer vie professionnelle et reprise des études.
Les candidat.e.s ne justifiant pas d'une activité professionnelle régulière comme cadre territorial ou DGS devront effectuer un stage d'au moins 600 heures, alternant séquences de formation à l'université (une semaine par mois au total), travail de recherche personnel et formation en collectivité (trois semaines par mois). Un parcours de professionnalisation sera accompagné par un.e responsable du dispositif de stage.
Des modalités de contrôle donnant la priorité à l'analyse d'études de cas ou de constitution de dossiers élaborés le plus souvent collectivement.

Le mémoire

Effectué à partir d'études de terrain, il est soutenu en octobre et rend compte de problématiques concrètes de management et de pilotage de collectivités (les deux premières promotions du MASTER ont produit de riches études pluridisciplinaires portant par exemple sur le DGS dans ses relations aux élu.e.s, sur l'analyse des effets des politiques publiques par les DGS, ou encore sur les DGS et leurs fonctions de pilotage et de conduite de projets dans le cadre de l'évolution institutionnelle de l'intercommunalité).
Le mémoire est suivi par un accompagnateur de recherche. Il est soutenu devant un jury de trois personnes, dont un DGS en fonction

MODULARISATION

- Votre emploi du temps ne vous permet pas de suivre la totalité du diplôme ?
- Vous êtes intéressé.e par un ou plusieurs modules ?

Nous proposons de vous inscrire uniquement sur l'unité d'enseignement choisie.
Un parcours de formation modularisé «à la carte» ! (Contactez le Service Formation Continue)

Les +

- Possibilité de se présenter ou non aux examens
- Possibilité de cumuler les UE
- Délivrance d'une attestation de réussite ou de présence selon l'option choisie
- Prise en charge possible des frais de formation par un organisme financeur (OPCA, Région Bretagne...)

L'ARCHITECTURE DE LA FORMATION

1ER SEMESTRE : 175 HEURES - 30 ECTS

UEF1 : L'identité professionnelle du DGS communal et intercommunal
- (24 heures - 4 ECTS)

UEF2 : Le pilotage de la structure d'une commune et d'une communauté de communes
- (56 heures - 10 ECTS)

UES1 : La fonction financière/ressources humaines et le système d'information
- (35 heures - 6 ECTS)

UES2 : La fonction juridique, règlementation générale et pré-contentieux
- (28 heures - 5 ECTS)

UEF3 : Praxéologie
- (14 heures - 2 ECTS)

UEM1 : Méthodologie de la recherche
- (21 heures - 3 ECTS)

2E SEMESTRE : 175 HEURES - 30 ECTS

UEF4 : Le pilotage de l'action publique locale
- (56 heures - 10 ECTS)

UES3 : Le projet urbain et l'aménagement de la collectivité
- (24 heures - 4 ECTS)

UES4 : L'action éducative, l'animation culturelle, sociale et sportive de la collectivité
- (24 heures - 4 ECTS)

UES5 : Politiques publiques locales et cohésion sociale
- (24 heures - 4 ECTS)

UEM2 : Mémoire de recherche
- (24 heures - 6 ECTS)

UEF5 : Stages
- (14 heures - 2 ECTS)

1ER SEMESTRE ET 2E SEMESTRE :

Présentation et évaluation
- 6 heures